

Une personne sur deux est membre d'une association en 2002

Michèle Febvre, Lara Muller, division Conditions de vie des ménages, Insee

En 2002, 21 millions de personnes de 15 ans et plus sont membres d'une association. Trois grandes catégories d'associations se dessinent selon que l'adhésion est principalement motivée par la pratique d'une activité, par un désir de rencontres ou bien pour la défense d'une cause ou d'intérêts communs. Les associations de loisirs, au sens large, continuent d'attirer le plus grand nombre d'adhérents. Elles devancent les associations tournées vers la défense d'intérêts communs. L'âge moyen des adhérents augmente du fait de la participation accrue des 60-69 ans dans tous les domaines. Par ailleurs, les adhérents se comptent plus souvent parmi des personnes diplômées et appartenant aux ménages les plus aisés.

En 2002, 45% des personnes de 15 ans ou plus font partie d'une association, soit plus de 21 millions d'individus. Six adhérents sur dix font partie d'une seule association, deux sur dix sont membres de deux associations. Depuis 1996, le paysage associatif français a peu évolué : les

associations de loisirs continuent d'attirer un très grand nombre d'adhérents, qu'elles concernent le sport, la culture et la musique, ou qu'il s'agisse de clubs du troisième âge. Viennent ensuite les associations tournées vers la défense d'intérêts communs : parents d'élèves, syndicats, locataires ou co-propriétaires, humanitaire... En 2002, 6,5 millions de Français de 15 ans ou plus sont membres d'une association sportive (hors clubs privés et clubs non associatifs), soit 14% d'entre eux, et 4,3 millions font partie d'une association culturelle, soit 9% (tableau 1).

Les seniors s'investissent

En 2002, l'âge moyen des adhérents est de 48 ans contre 43 ans en 1996. Les 60-69 ans adhèrent de plus en plus souvent : 58% sont membres d'au moins une association (tableau 2). Parmi eux, 46% font partie d'au moins deux associations contre 38% de l'ensemble des adhérents. Leurs choix sont variés : ils n'adhèrent pas seulement aux clubs du troisième âge ou aux associations de retraités qui sont prédominantes aux âges plus avancés, mais se dirigent aussi bien vers la culture, le sport que vers l'action collective et le soutien des causes humanitaires. La vitalité de l'engagement associatif des seniors a déjà fait l'objet d'études

1 Taux d'adhésion par type d'association en 2002

Type d'association	Taux d'adhésion	En %	
		Hommes	Femmes
Sportive	14	17	10
Culturelle ou musicale	9	8	9
Locataires et propriétaires	5	4	5
Humanitaire	3	3	4
Religieuse, paroissiale	3	2	4
Anciens élèves	2	3	2
Anciens combattants, classe d'âge	3	5	1
Protection de l'environnement	2	3	1
Quartier, locale	3	3	2
Club du troisième âge*	19	16	20
Syndicats ou groupements professionnels*	8	11	6
Parents d'élèves*	7	5	10
Retraités d'une entreprise*	6	8	4
Autres	8	10	6
Ensemble	45	49	40

* Champ : personnes de 15 ans ou plus ; sauf pour les associations de parents d'élèves, de retraités d'une entreprise, les syndicats et groupements professionnels, et les clubs du troisième âge où le nombre d'adhérents est rapporté à la population concernée (définitions). Les taux ne sont donc pas tous comparables.

Lecture : 14% des Français de 15 ans ou plus font partie d'au moins une association sportive ; 19% des personnes âgées de plus de 60 ans font partie d'un club du troisième âge.

Remarque : une personne pouvant faire partie de plusieurs types d'association, le taux d'adhésion sur l'ensemble de la population ne s'obtient pas en faisant la somme des taux de chaque type d'association.

Source : Enquête " Vie associative ", partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

spécifiques montrant notamment que le fait d'adhérer à une association révèle une bonne insertion dans la vie sociale.

Aux âges intermédiaires de la vie, les adhésions sont souvent en rapport avec l'activité professionnelle ou la situation familiale : les 30-59 ans s'investissent surtout dans les associations de parents d'élèves et les groupements professionnels et syndicaux. Après 40 ans, la participation à la vie associative se diversifie et les adhésions se multiplient : 19% des quinquagénaires contre 12% des trente-annaires font partie d'au moins trois associations.

Les moins de 30 ans sont moins concernés par la vie associative : leur taux d'adhésion est stable : depuis 1996, un

jeune sur quatre fait partie d'une association. Les trois quarts sont membres d'une seule association, essentiellement des associations sportives et culturelles.

Les différences entre hommes et femmes persistent

Globalement plus d'hommes que de femmes font partie d'une association (49% contre 40%). Cependant les femmes sont toujours plus nombreuses dans les associations de parents d'élèves et les associations religieuses alors que les hommes se tournent plus vers les associations en lien avec la vie professionnelle (syndicat, retraités d'une

entreprise) ou le sport. Ce constat est le reflet du partage social des tâches. La majorité de femmes dans les clubs du troisième âge provient d'une plus grande participation de celles-ci, au-delà de l'effet de la structure démographique de la population.

Plus d'adhérents dans les ménages aisés

Les milieux favorisés alimentent la vie associative : parmi les personnes appartenant au quart des ménages les plus aisés, 57% sont membres d'au moins une association contre 32% des personnes issues des ménages au niveau de vie le plus faible (tableau 3). Pour les associations de loisirs sportifs et culturels, de locataires et co-propriétaires, de retraités, pour les syndicats, la propension à adhérer augmente en effet avec le niveau de vie. A l'inverse, appartenir à une association de parents d'élèves ou à un club du troisième âge est plus fréquent dans les milieux moins aisés et moins diplômés.

Le paiement d'une cotisation, pratique répandue dans la majorité des associations, peut certes être dissuasif pour les ménages dont le niveau de vie est faible. Toutefois 20% des adhésions ne semblent pas liées à une cotisation (définitions). La moitié des cotisations ne dépasse pas 30 euros par an par association et leur montant annuel moyen va de 50 euros pour les personnes dont le niveau de vie est dans le quart inférieur à 105 euros pour les ménages les plus aisés.

2 Taux d'adhésion selon l'âge et le sexe pour certains types d'associations

En %

	Ensemble	Association sportive	Association culturelle ou musicale	Syndicat*	Club du 3e âge*	Parents d'élèves*	Retraités d'une entreprise*
Sexe							
Homme	49	17	8	11	16	5	8
Femme	40	10	9	6	20	10	4
Age							
15-29 ans	37	18	10	4	-	1	-
30-39 ans	44	17	9	9	-	10	-
40-49 ans	44	15	9	11	-	10	-
50-59 ans	46	13	7	13	-	14	5
60-69 ans	58	11	12	6	13	15	6
70 ans et plus	46	4	7	2	22	-	6
Ensemble	45	14	9	8	19	7	6

* Champ : personnes de 15 ans ou plus ; sauf pour les associations de parents d'élèves, de retraités d'une entreprise, les syndicats et groupements professionnels, et les clubs du troisième âge où le nombre d'adhérents est rapporté à la population concernée (définitions).

Lecture : 49% des hommes de 15 ans ou plus font partie d'au moins une association.

Source : Enquête " Vie associative ", partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

3 Taux d'adhésion selon l'activité, le niveau de diplôme et le niveau de vie détaillé pour certains types d'associations

En %

	Ensemble	Association sportive	Association culturelle ou musicale	Syndicats*	Clubs du 3ème âge*	Parents d'élèves*	Retraités d'une entreprise*
Niveau de diplôme							
Aucun diplôme	27	5	4	2	19	3	2
Inférieur au bac	44	14	7	7	21	5	6
Bac	51	18	11	9	17	8	8
Supérieur au bac	57	17	17	13	9	18	11
Niveau de vie							
1 ^{er} quartile	32	9	5	3	19	4	1
2 ^e quartile	41	12	7	6	23	6	3
3 ^e quartile	48	16	10	8	17	9	8
4 ^e quartile	57	18	13	13	15	14	12
Ensemble	45	14	9	8	19	7	6

* Champ : personnes de 15 ans ou plus ; sauf pour les associations de parents d'élèves, de retraités d'une entreprise, les syndicats et groupements professionnels, et les clubs du troisième âge où le nombre d'adhérents est rapporté à la population concernée (définitions).

Lecture : 27% des personnes n'ayant aucun diplôme font partie d'au moins une association.

Source : Enquête " Vie associative ", partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

Une tradition familiale

Avoir eu pendant son adolescence des parents, que ce soit le père ou la mère, membres d'une association favorise la participation à la vie associative à l'âge adulte : 58% des personnes dont le père était membre d'une association quand elles étaient jeunes font aujourd'hui partie d'une association, contre 40% des personnes dont le père n'était pas membre à ce moment-là. Parmi celles dont la mère était membre, 57% sont aujourd'hui adhérentes, contre 43% des personnes dont la mère n'était pas membre d'une association pendant leur adolescence. Dans ce domaine, les hommes sont essentiellement sensibles à l'exemple de leur père.

Dans les couples, la participation associative semble liée à celle du conjoint, sans que l'on ne puisse ici distinguer la manifestation d'un attrait commun pour le milieu associatif d'un effet d'entraînement (*tableau 4*).

Pratique d'une activité, convivialité, défense de droit ou d'intérêts

Le désir de rencontre motive plus de la moitié des adhésions (62%). Cependant, la démarche diffère d'une association à l'autre.

Ainsi, les associations qui proposent des activités de loisir au sens large, comme les associations sportives, culturelles, correspondent pour 83% de leurs adhérents au désir de pratiquer une activité. Elles représentent 37% des adhésions et comptent essentiellement des jeunes. Leurs membres ont un niveau de vie plus élevé que dans les autres types d'associations, mais ne sont pas plus diplômés. La recherche de la convivialité entre personnes ayant les mêmes goûts ou les mêmes préoccupations caractérise les clubs du troisième âge et associations de retraités, les groupements religieux ou paroissiaux ainsi que les associations de quartier ou locales. Cette catégorie d'associations représente 27% des adhésions. La majorité de leurs membres ont plus de 60 ans et sont retraités. Moins diplômés que les autres adhérents, leur ménage se situe dans la moitié la plus basse de niveau de vie, et ils habitent plus souvent en milieu rural.

Enfin, la défense de droits ou d'intérêts communs motive 72% des membres d'associations de parents d'élèves, syndicats et groupements professionnels, de locataires et de co-propriétaires, de type humanitaire, de défense de l'environnement. Représentant 36% des adhésions, leurs membres se recrutent principalement dans les tranches d'âge intermédiaires, notamment entre 50 et 59 ans, et ils sont en moyenne plus diplômés que les autres adhérents. Il s'agit plus souvent d'hommes, d'actifs ou de retraités, de citadins.

Différentes formes de participation

De la simple adhésion à l'engagement responsable, la participation associative

4 Taux d'adhésion selon l'adhésion du conjoint

En %

	Hommes	Femmes
Conjoint membre d'une association	77	67
Conjoint non membre	41	25
Ensemble des personnes vivant en couple	52	41
Ensemble	49	40

Champ : personnes de 15 ans ou plus, vivant en couple.

Lecture : 77% des hommes vivant en couple dont la conjointe est membre d'au moins une association fait partie d'au moins une association ; 52% des hommes vivant en couple font partie d'au moins une association ; 49% des hommes font partie d'au moins une association.

Source : Enquête " Vie associative ", partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

est plus ou moins forte. En 2002, 17% des adhérents exercent des responsabilités au sein de leur association, qu'ils soient dirigeants, trésoriers ou chargés de tâches administratives (*tableau 5*). En outre, 9% des adhérents participent également à la vie de l'association en tant qu'animateurs (assistants, accompagnateurs, entraîneurs, formateurs etc.). Néanmoins, très peu sont salariés de l'association. La majorité des autres membres participent aux activités proposées ou en sont bénéficiaires sans prendre part à leur organisation (55%). Enfin, 19% des adhérents sont de « simples cotisants » et participent donc à la vie associative essentiellement par leur seule cotisation, même si certains d'entre eux déclarent aussi une activité bénévole. En fait, les modalités de participation ne sont pas aussi nettement délimitées : par exemple, les responsables qui animent parfois les activités de l'association y participent. C'est notamment le cas dans les associations de loisirs ; parmi les 17% de membres « dirigeants », plus de la moitié s'occupent aussi de l'animation.

Organisation interne et hiérarchie sociale

Le profil-type de l'adhérent qui participe aux instances dirigeantes des associations n'a guère changé en vingt ans. Dans 60% des cas c'est un homme, y compris dans les associations où les femmes sont plus nombreuses, à l'exception toutefois des associations de parents d'élèves.

Si les adhérents dans leur ensemble sont majoritairement diplômés (9% n'ont aucun diplôme), les membres qui exercent des responsabilités sont plus

souvent que les autres titulaires d'un diplôme du supérieur (40% contre 33%). Ils sont aussi plus nombreux dans les ménages les plus aisés : 43% d'entre eux appartiennent au quart le plus aisé. C'est entre 30 et 59 ans qu'on assure le plus souvent une fonction de direction ou d'organisation au sein de l'association, et cela va de pair avec une certaine ancienneté de l'adhésion. Proportionnellement, les responsables d'associations sont plus nombreux en milieu rural que dans les grandes villes ; cela peut venir du fait qu'à la campagne les associations fonctionnent plus souvent à un niveau local (61% en milieu rural contre 49% en région parisienne) et requièrent par conséquent plus de dirigeants en proportion du nombre d'adhérents.

Les fonctions d'animation, de formation, d'enseignement au sein de l'association sont plus souvent assurées par des hommes (63%) et des personnes de moins de 60 ans. Ces membres ont plus fréquemment un diplôme inférieur au baccalauréat et appartiennent à des ménages plutôt peu aisés. L'organisation interne de l'association reproduit ainsi la hiérarchie sociale de ses membres actifs : les membres des catégories supérieures en sont responsables ou exercent des tâches administratives (comptabilité, secrétariat, trésorerie), les autres se chargeant des fonctions d'animation.

De la participation à la simple adhésion

Les adhérents qui participent aux activités proposées par les associations ou en sont bénéficiaires sont plus souvent des femmes et des jeunes gens. Ils sont plus nombreux dans les associations de loisirs dont l'objet de l'adhésion est prioritairement la pratique d'une activité (sportive, culturelle)

que dans les associations de défense de droits ou d'intérêts. Il s'agit plus souvent de personnes moins diplômées que le reste des adhérents, et plus souvent d'inactifs que d'actifs.

Les « simples adhérents », qui n'ont aucune responsabilité, sont plus nombreux parmi les plus de 40 ans et appartiennent plus souvent aux ménages les plus aisés. Quand le niveau de vie augmente, il est sans doute plus facile de participer à une association par le simple biais d'une adhésion marquant le soutien à une cause ou une organisation. Il s'agit aussi de personnes qui vivent plus souvent en ville qu'en milieu rural. D'ailleurs, près d'un tiers des adhérents dans les associations de défense de droits ou d'intérêts sont de simples cotisants. Ces associations sont plus souvent implantées dans les grandes villes et 40 % d'entre elles comptent plus de 1000 membres.

Définitions

Le **niveau de vie** du ménage correspond à son revenu par équivalent-adulte et résulte du rapport entre le revenu global du ménage et la somme des unités de consommation (uc). Les uc sont calculées avec l'échelle de l'OCDE qui affecte un coefficient d'une valeur de 1 à la personne de référence, de 0,5 à tous les autres adultes du ménage et de 0,3 aux enfants de moins de 15 ans.

Adhésion : en principe à chaque adhésion correspond une cotisation mais dans la pratique, seuls 80% des adhérents déclarent payer une cotisation.

Cotisant : il participe ou non aux activités de l'association.

Participant ou bénéficiaire : il participe aux activités de l'association (suit des

5 Les différentes formes de participation selon la catégorie d'association

En %

Catégorie	Dirigeant, trésorier, chargé de tâches adm.	Animateur	Participant ou bénéficiaire	Simple cotisant	Total
Pratique d'une activité	17	10	64	9	100
Convivialité	12	8	61	19	100
Défense de droits ou d'intérêts	21	8	41	30	100
Ensemble	17	9	55	19	100

Champ : personnes de 15 ans ou plus faisant partie d'une association

Lecture : 17% des adhérents aux associations de la catégorie " Pratique d'une activité " ont une fonction de dirigeant, trésorier ou sont chargés de tâches administratives au sein de l'association.

Source : Enquête " Vie associative ", partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

cours, pratique une activité, bénéficie d'une aide...), même irrégulièrement.

Animateur : responsable de l'organisation de l'association ou/et animateur des activités comme enseignant, entraîneur, formateur, personne donnant des informations au public, accompagnateur.

Simple cotisant : membre de l'association mais n'y participe pas.

La proportion d'adhérents aux **associations de parents d'élèves** est calculée sur les personnes ayant au moins un enfant en âge de scolarisation (3 à 19 ans).

La proportion d'adhérents à des **syndicats ou groupements professionnels** est calculée sur les personnes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle, et les chômeurs.

Les membres d'**associations de retraités** sont ceux parmi les anciens actifs qui font actuellement partie d'une association de ce type.

La part d'adhérents à des **clubs du troisième âge** est calculée sur la population des personnes âgées de plus de 60 ans.

Sources

Le dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV)

permet, depuis janvier 1996, d'étudier chaque année l'évolution d'indicateurs sociaux harmonisés dans l'ensemble de l'Union Européenne. L'ensemble des indicateurs est divisé en trois groupes, dont chacun fait l'objet d'une enquête annuelle, en janvier, en mai ou en octobre, réalisée auprès d'un échantillon de 8 000 logements. L'enquête d'octobre traite des contacts sociaux et de la participation à la vie sociale. En octobre 2002, la partie variable de l'enquête EPCV portait sur la vie associative.

Bibliographie

« Le milieu associatif de 1983 à 1996 : plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel » E. Crenner, *Insee première* n°542, Septembre 1997.

« L'engagement associatif après 60 ans » H. Michaudon, *Insee première* n°737, Septembre 2000.

« La vie associative : participer mais pas militer » G. Hatchuel, J.-P. Loisel, *Données Sociales* 1999, Insee.

« La participation associative au regard des temps sociaux » L. Prouteaux, F.-C. Wolff, *Économie et Statistique* n°352-353, 2002.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75660 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2003

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : RPV
Code Sage IP03920
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2003

